



Edité le : 26/03/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT
BERENICE RIVIERE2 PARC D'ACTIVITES DE CAMALCE
BP 15
34150 GIGNAC

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-33898	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2503-10488-1	N° Prélèvement :	00327940
N° Analyse :	00329711		
Nature:	Eau à la production		
Point de Surveillance :	RESERVOIR DE ST ANDRE	Code PSV :	0000001177
Localisation exacte :	DEPART DISTRIBUTION		
Dept et commune :	34 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6521047000	Y :	3,5254619000
UGE :	0128 - CC. VALLEE DE L'HERAULT		
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
Type de visite :	P1	Type Analyse :	P1
Nom de l'exploitant :	CTE COMMUNES VALLEE HERAULT 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE BP 15 34150 GIGNAC	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	STATION DU PONT	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 19/03/2025 à 11h23 Réception au laboratoire le 19/03/2025 à 14h27 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : IND	Code :	001044
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 19/03/2025 à 14h27

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	11P1@	12.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	11P1@	7.6	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	11P1@	0.51	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	11P1@	0.60	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore	11P1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06			
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0	#
Escherichia coli (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0		#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11BSIR	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0	#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	11P1@	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			#
Couleur vraie (eau filtrée)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15	#
Couleur	11P1@	0	-	Qualitative					
Turbidité	11P1@	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Conductivité électrique brute à 25°C	11P1@	448	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200	1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	11P1@	20.65	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1				#
TH (Titre Hydrotimétrique)	11P1@	20.95	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06			#
Carbone organique total (COT)	11P1@	0.55	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2	#
Cations									
Calcium dissous	11P1@	64.2	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1			#
Magnésium dissous	11P1@	11.9	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05			#
Ammonium	11P1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10	#
Anions									
Chlorures	11P1@	8.3	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1		250	#
Sulfates	11P1@	13	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2		250	#
Nitrates	11P1@	3.0	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50		#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Nitrites	11P1@	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.10		#
Métaux									
Manganèse total	11MNTOT	< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		50	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11P1@ ANALYSE (P1) EAU A LA PRODUCTION (ARS11-2020)
11MNTOT MANGANESE TOTAL (ARS11-2020)
11BSIR ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Marion MAJCHRZAK

MAJCHRZAK